

## LE CONTRÔLE DES DÉPENSES DE PERSONNELS

### Objectifs pédagogiques:

- Comprendre et déterminer les bases salariales éligibles
- Distinguer les différents types de personnel: intérimaire, salariés, mise à disposition
- Savoir calculer la taxe sur les salaires
- Traiter les périodes d'activités partielles

## Programme

### L'assiette salariale:

- ✓ Éléments éligibles
- ✓ Éléments inéligibles
- ✓ Traitement de la taxe sur les salaires

### Temps passé sur opération:

- ✓ Outils
- ✓ Cas des personnels à 100%
- ✓ Cas des personnels à temps partiel
- ✓ Traitement des périodes d'activités partiels

### Activité totale travaillée dans la structure :

- ✓ Application des QR 9 et QR COVID
- ✓ Mesures de simplification
- ✓ Forfait de 1720h
- ✓ Retrait des heures de congés payés et jours fériés

### Rédaction sous MDFSE

- ✓ Textes règlementaires
- ✓ Conseils



1 jour, session ouverte à la demande dans un délai maximum d'un mois



en présentiel ou distanciel



SUR DEVIS en fonction du groupe et des contraintes de déplacements



Gestionnaires FSE



Aucun prérequis à l'entrée



consultants en fonds européens et spécialistes de l'instruction et du CSF



[formation@farconseil.com](mailto:formation@farconseil.com)



Formation individuelle ou en groupe, alternance de théorie et de cas pratiques, exercices, interaction

Support de présentation remis au(x) participant(s)



Évaluation des connaissances et de la formation en fin de session (questions QCM, questions ouvertes...)



cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap, merci de préciser l'adaptation nécessaire à l'inscription.